

18 Octobre 2012

A toutes nos organisations CGT
de Seine Maritime.



L'avenir appartient à ceux qui luttent...

Mobilisons-nous

Pour sauver la raffinerie de Petit Couronne...



Suite à la décision du tribunal de commerce d'une mise en liquidation au profit des majors pétroliers avec la complicité des pouvoirs publics, nous avons jusqu'au 5 novembre pour sauver la raffinerie de Petit Couronne.

L'Etat doit prendre ses responsabilités...

Le 5 janvier 2012, le candidat Hollande était venu soutenir les salariés de Pétroplus, en déclarant:

"Où est l'Etat, où est le gouvernement, où est le Président de la République ? C'est un enjeu local mais c'est aussi une responsabilité nationale, l'Etat doit rechercher un repreneur pour pallier la défaillance de Petroplus".



**Raffinerie de
Petit Couronne
Expropriation
Par l'Etat**

Sauf une reprise par un éventuel repreneur, nous exigeons la réquisition par l'Etat de la raffinerie.

C'est ce qu'avait fait le précédent gouvernement, lors du conflit des retraites en 2010, en s'appuyant sur l'article 4101 du code pénal, pour briser la grève des salariés de la raffinerie de Grandpuits, au motif de l'intérêt national.

Rassemblement

Jeudi 18 octobre à 12h30

**Devant la raffinerie de Petit Couronne,
autour d'un barbecue de lutte**

Pour sauver la raffinerie.

A 13H30, une action vous sera proposée.

Grève à la TCAR

Cela fait des mois que la CGT intervient auprès de la direction de la **TCAR**, filiale de **Veolia transport**, groupe dans lequel, on le sait, c'est la rentabilité qui domine, au détriment des services publics.

Devant le refus de la direction de prendre en compte les revendications, l'Union Départementale CGT a interpellé par courrier le Président de la CREA.

La CREA, dans le cadre de la délégation de services publics, a confié à la TCAR, filiale de Veolia, la gestion du transport urbain dans l'agglomération.

11^{ème} jour de grève aujourd'hui, la grève continue, si la direction persiste à ne pas vouloir prendre en compte les revendications des salariés, des actions collectives ne sont pas à écarter.

Au moment où les questions environnementales sont de plus en plus à l'ordre du jour, ou la question du développement du transport urbain est effectivement lié, nous ne pouvons pas accepter que les moyens ne soient pas mis en place pour assurer un service public de transport urbain de qualité. Pour la CGT, ceci ne peut pas être organisé, au détriment des revendications des salariés de la TCAR.

Communiqué de la CGT TCAR : La situation dans le conflit TCAR n'évolue malheureusement pas, aucune réunion de négociation n'a eu lieu depuis le début de cette grève à contrario des déclarations du Directeur.

La Direction TCAR ne cesse de vouloir revenir sur les amplitudes pour les porter à 12h30 et toujours sous la menace de la sous traitance. Et plus surprenant encore, **le Directeur de la TCAR, M.FRANC est même parti en vacances une semaine.**

La participation est grandissante de jour en jour, de la part de l'ensemble du personnel, nous les félicitons pour leurs engagements, on compte entre **50 et 60 % de grévistes** (chiffres estimés).

Si nous voulons obtenir plus rapidement ces revendications, les indécis ou les septiques doivent aussi rejoindre ce mouvement.

Lors de la dernière réunion qui s'est déroulée le 3 octobre, la Direction TCAR restait campée sur ses propositions avec la remise en cause des amplitudes de travail de 11h pour un retour à 12h30 par accord dérogatoire et ce toujours sous la menace et la contrainte de **la sous traitance 1,2 millions de KM. Soit environ 60 emplois.**

Quant à nous, syndicat CGT, nous avons fait une contre proposition avec une augmentation revue à la baisse de 4,3% à 2,4% avec un passage de l'amplitude de 11h30 (situation actuelle) à 11h retardé au 1^{er} juillet 2013.

Nous ne pouvons que déplorer cette situation de non négociation.

Le 15 octobre, une rencontre a eu lieu, la direction reste campée sur ses positions

Campagne TPE : Nous n'allons pas vous rappeler l'enjeu de ces élections où **4,5 millions de salariés des entreprises de moins de 11 salariés vont voter du 28 novembre au 12 décembre prochain.**

En Seine Maritime, les Unions Locales et Professionnelles, depuis plusieurs semaines sont sur le terrain pour organiser différentes initiatives. Du matériel (*affiches, bandeaux, tracts, auto collants*) est à votre disposition à l'UD.

